

Donnons de la force Itefa au combat positif





Agir & défendre

snepa

Snit





Octobre 2014

Nous sommes nombreux au ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialoque social à privilégier l'efficacité positive et donc à avoir fait le choix de l'UNSA.

À l'UNSA ITEFA , nous assumons nos responsabilités du terrain au ministère et ne laissons JAMAIS l'administration décider seule!

Dans un contexte social et économique dur, nous portons un réformisme exigeant et défendons un syndicalisme de clarté.

Ce syndicalisme cherche à ouvrir des voies, là où d'autres se complaisent dans la posture de refus , les boycotts sclérosants, la politique de la chaise vide et les incantations sans issue.

Avec ses syndicats l'UNSA ITEFA se bat fermement : pour limiter les reculs annoncés et défendre des positions constructives.

Notre objectif est de transformer en force collective et en énergie positive les attentes, les inquiétudes, les exaspérations et parfois les colères de celles et ceux que nous représentons.

Demain, chacune et chacun d'entre nous peut contribuer à augmenter encore la force de l'UNSA là où ils se trouvent!

Partout proposons à nos collègues de voter pour les listes UNSA : ensemble donnons de la force au combat positif!

Ni contestation stérile, Ni accompagnement docile mais la défense de TOUS les agents !



L'UNSA ITEFA s'oppose fermement à la disparition du ministère et à la mise en concurrence des corps techniques et administratifs pour reconstruire un collectif du travail où chacun est reconnu à sa place.



La fédération s'est battue seule contre le projet d'absorption du programme 155 et a obtenu <u>le maintien de «l'identité ministérielle»</u> à travers la sauvegarde de ce programme (moyens/missions) pour l'ensemble de ses structures : centrale et déconcentrées.

Le maintien d'un comité technique Central Travail pour ces élections en est la preuve! Fait important puisque tout ce qui touche à l'Administration Centrale a des répercussions sur le fonctionnement des services Déconcentrés, permettant aux DIRECCTE/DIECCTE et UT "d'échapper à l'absorption par le Secteur Santé-Solidarité" dans leurs relais et leurs financements (crédits de personnel et de fonctionnement).

Sur le projet «ministère fort », l'UNSA ITEFA s'est impliquée en soutenant le principe d'une réforme du système d'inspection du travail (SIT) sans accompagnement « béat » : son choix a été de dépasser les postures de refus systématique en exigeant des amendements, notamment pour l'EPIT (ouvert à tous les CT, sur la mandature et un retour sur tous les postes).

La fédération a dénoncé seule, dès 2011, le déclassement du corps de l'IT par la perte du « A supérieur », privant ainsi l'inspecteur du travail de son rôle de chef de service, décret « inique » sur lequel certaines OS se sont montrées très silencieuses et fort discrètes en CAP et CTPM dans les conséquences induites!









L'UNSA ITEFA martèle qu'un vrai collectif de travail ne peut pas continuer à ignorer 60% des agents constitués par les corps administratifs (adjoints, SA, attachés et contractuels): elle se bat pour que soit reconnue leur rôle essentiel dans l'architecture du « ministère fort ».

Pour qu'ils aient une valorisation de leurs métiers et un déroulement de carrière à la hauteur de leurs missions, **la fédération exige une stricte application**

des textes pour la gestion des corps et pour un déroulement des carrières fluide (examens professionnels réguliers, clause de sauvegarde permettant des listes d'aptitude plus ouvertes : C en SA, SA en AAE et APAD en 3^{ème} groupe et en AC, de CT en IT).



L'UNSA ITEFA fut la seule OS à exiger et obtenir une 2^{ème} session de principalat en 2013, du « jamais vu » de mémoire de DGAFP!!!

Son attachement à une réelle politique de formation, initiale et continue, pour l'ensemble des corps techniques et administratifs : l'UNSA ITEFA intervient régulièrement sur les « services » non rendus par l'administration en dénonçant les dysfonctionnements constatés dans les préparations pour les examens professionnels et la disparité flagrante entre les régions.

Un collectif de travail se traduit aussi par un accompagnement individuel et un suivi des dossiers par nos permanents et par nos sections, toujours avec votre écoute pour défendre vos dossiers.

Il se construit également par des informations régulières, transmises à l'ensemble des personnels mais aussi des dossiers thématiques et les déclarations liminaires et compte rendus des instances avec nos positions clairement exprimées : http://itefa.unsa.org



Donnons de la force au combat positif



